

p.4-5

Actus

*Budget prévisionnel 2025 :
Meulan-en-Yvelines maintient le cap
malgré les incertitudes*

p.6

COLLECTE DES
ENCOMBRANTS

p.10

FÊTE DE LA MUSIQUE



PROGRAMME NEUF : DISPONIBILITÉS IMMÉDIATES APPARTEMENTS À LOUER



**SANS FRAIS D'AGENCE,
NI HONORAIRES NI FRAIS DE DOSSIER**

RÉSIDENCE LE RAYMONDE
31 RUE DE TESSANCOURT - MEULAN EN YVELINES

LOGEMENTS LOCATIFS INTERMÉDIAIRES DU T1 AU T5
DPE C - PRESTATIONS DE QUALITÉ

CONTACTEZ le **01 55 23 28 00**
ou Commercialisation.dtvds@batigere.fr

ENSEMBLE SCOLAIRE MERCIER SAINT-PAUL



Établissement catholique d'enseignement sous contrat

École et collège et **depuis 2024 un Lycée à Meulan-en-Yvelines**



LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Voie générale

Mathématiques - Physique-chimie - NSI
SES - HGGSP - Anglais Monde contemporain

Voie technologique

STMG mercatique

UN LIEU D'ACQUISITION DU SAVOIR
UN LIEU POUR GRANDIR EN HUMANITÉ
UN LIEU D'ÉVEIL SPIRITUEL

Établissement de formation et d'éducation
à caractère familial et à taille humaine.



Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Rien de nouveau sous le soleil de France pour les collectivités locales. Les budgets sont chaque année plus contraints, avec des recettes qui diminuent (dotations de l'Etat en baisse depuis un peu plus de dix ans) et des dépenses qui augmentent mécaniquement (prix des matériaux, des fluides, rémunération des agents publics avec le glissement vieillesse technicité...). Malgré ces difficultés, le gouvernement a décidé de maintenir l'effort demandé aux collectivités de plusieurs milliards d'euros destinés à résorber le déficit public dont elles ne sont pas responsables.

Quand cela va-t-il s'arrêter ?
Comment continuer à offrir à nos concitoyens la qualité de service qu'ils attendent ?

A Meulan, une gestion extrêmement rigoureuse depuis une décennie a permis de ne plus lever de fiscalité, mais cela suppose de s'interroger au quotidien sur notre organisation afin de limiter nos dépenses de fonctionnement (réduction de nos consommations énergétiques, masse salariale non renouvelée aux départs en retraite...), dégager de l'autofinancement et permettre le recours à l'emprunt, cela afin de maintenir une capacité d'investissement indispensable sur nos espaces publics comme sur nos bâtiments.

Respecter nos engagements et répondre aux besoins des Meulanais demeurent notre priorité.

Grâce à la Communauté urbaine, un ambitieux programme de réfection et d'aménagement de voirie, mais aussi de rénovation de l'éclairage public, a été déployé sur l'ensemble de la commune. Avec nos différents partenaires financiers, au premier rang desquels le Département des Yvelines, nous avons achevé nos bords de Seine, réhabilité et construit plusieurs aires de jeux, espaces de fitness, city-stades, créé de nouvelles salles communales ou des sanitaires et cuisines dans celles qui n'en avaient pas.

En 2025, d'importants travaux sont prévus : la restauration de l'église Saint Nicolas, le début de la démolition-reconstruction du groupe scolaire Paradis, la création d'un skate-park sur l'île Belle, le chantier de la piscine de l'Eau Belle (GPS&O).

L'équipe municipale reste mobilisée pour vous garantir un cadre de vie de qualité, vous pouvez compter sur nous.



Cécile ZAMMIT-POPESCU
Le Maire
Président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

Actus

- p. 4 • Budget prévisionnel 2025 : Meulan-en-Yvelines maintient le cap malgré les incertitudes

Cadre de vie

- p. 6 • Collecte des encombrants : qu'est-ce qui a changé ?
• L'autopartage : une alternative pratique et flexible !
p. 7 • Des arrêtés pour préserver la propreté des espaces publics
• Préservation du patrimoine
• Adoptez le compostage !
• 1^{ère} phase des travaux de la rue du Maréchal Foch
• Villes & villages où il fait bon vivre

Services publics

- p. 8 • Inscriptions scolaire 2025-2026
• Un skatepark conçu avec et pour les jeunes
• Bus Job Insertion & social
• Sécurité : des chiffres encourageants
• Opérations de contrôle des poids-lourds
p. 9 • Le Plan Pluriannuel de Travaux (PTT)
• Nouveaux locaux pour le Relais Petite Enfance
• Les évènements à venir du CCAS
• La newsletter de la Ville
• Vous ne recevez pas le Mag chez vous ?

Vie locale

- p. 10 • Fête de la musique
• Connaissez-vous la coulée verte ?

Vie associative

- p. 10 • JALMALV
• GVM
• CLC
• Clic Triel
- p. 11 • Bulletin d'inscription Balcons & jardins fleuris
• Bulletin d'inscription Vide-greniers

Retour sur...

- p. 13 • CCAS : Cours de gym douce
• Concert du nouvel an
• Rencontre intergénérationnelle Espace jeunes x Résidence Espace et vie
• Spectacle On danse encore !
• Histoire d'art – Léonard de Vinci
• Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants
• CCAS : Sortie surprise - Musée de la Batellerie
• Petit déjeuner de chantier de la rue du Maréchal Foch avec les commerçants
• Espace jeunes : Sortie rugby Racing 92

Vie municipale

- p. 14 • Conseil municipal
• Tribune libre

Prochainement

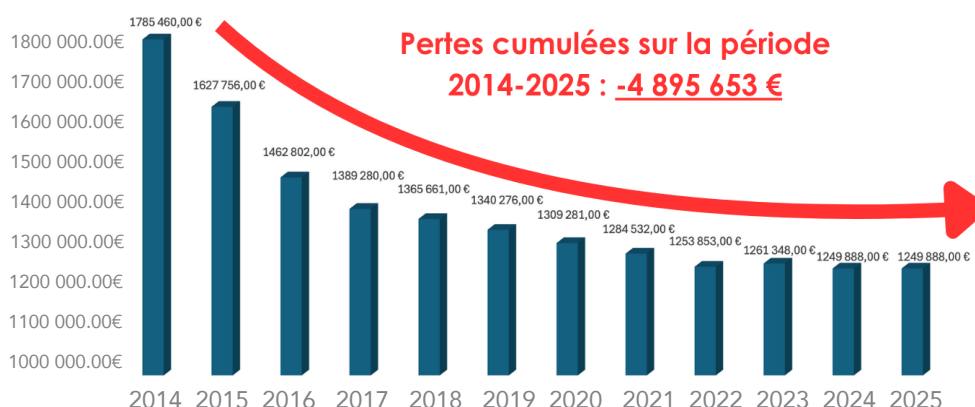
- p. 16 • Chasse aux oeufs
• Soirée DJ (ados)
• Commémoration 8 mai
• Tous en forme
• La fête des voisins
• Vide-greniers
• Marché des producteurs
• Fête de la musique
• Save the date : 30 ans du Festival des Fromages

Budget prévisionnel 2025 : Meulan-en-Yvelines maintient le cap malgré les incertitudes

Pour l'année 2025, la Ville de Meulan-en-Yvelines a adopté son budget primitif malgré un contexte national marqué par des incertitudes politiques et économiques et a choisi de maintenir son calendrier budgétaire, avec un vote du Conseil municipal en février 2025. Des réajustements dans le cadre du budget supplémentaire ou de décisions modificatives seront nécessaires au regard des évolutions nationales.

Dotation forfaitaire des communes

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), si elle stagne en 2025, constitue cependant une perte de recette importante depuis une dizaine d'années pour la commune. Cette diminution progressive des ressources impacte directement les capacités d'investissement et de fonctionnement des services municipaux. Face à cette contrainte budgétaire, la commune doit adapter sa gestion financière tout en maintenant un niveau de service public de qualité.



Fiscalité

Pour autant, la Municipalité a fait le choix de la stabilité fiscale. Les taux sont maintenus sans augmentation depuis 10 ans.

| Type de taxe | 2024 | | | 2025 |
|---|---------------|--------------------|----------------|---------------|
| | Taux communal | Taux départemental | Cumul des taux | Taux proposés |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 24.03% | 11.58% | 35.61% | 35.61% |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 75.23% | / | 75.23% | 75.23% |
| Taxe d'habitation (résidences secondaires et autre locaux meublés non affectés à l'habitation principale) | 18.16% | / | 18.16% | 18.16% |

Focus sur les indemnités des élus

En 2014, la nouvelle Municipalité avait fait un choix politique fort en procédant à une **réduction de moitié de l'enveloppe des indemnités des élus**. L'équipe municipale et le Maire avaient également décidé de renoncer à tout frais de représentation ou quelconque avantage en nature !

Réélue en 2020, bien qu'ayant travaillé tout un mandat au redressement des finances de la commune, la majorité a poursuivi cet effort.

Brut mensuel du Maire : **1 479,79 €**
 Brut mensuel des Adjoints : **800,73 €**.

Pour rappel, une commune de même strate (3500 à 9999 habitants), le brut mensuel du Maire est de 2 260,79 €.

Le budget primitif 2025 s'équilibre à 20 320 056 €, répartis entre la section de fonctionnement (13 758 204 €) et la section d'investissement (6 561 852 €).

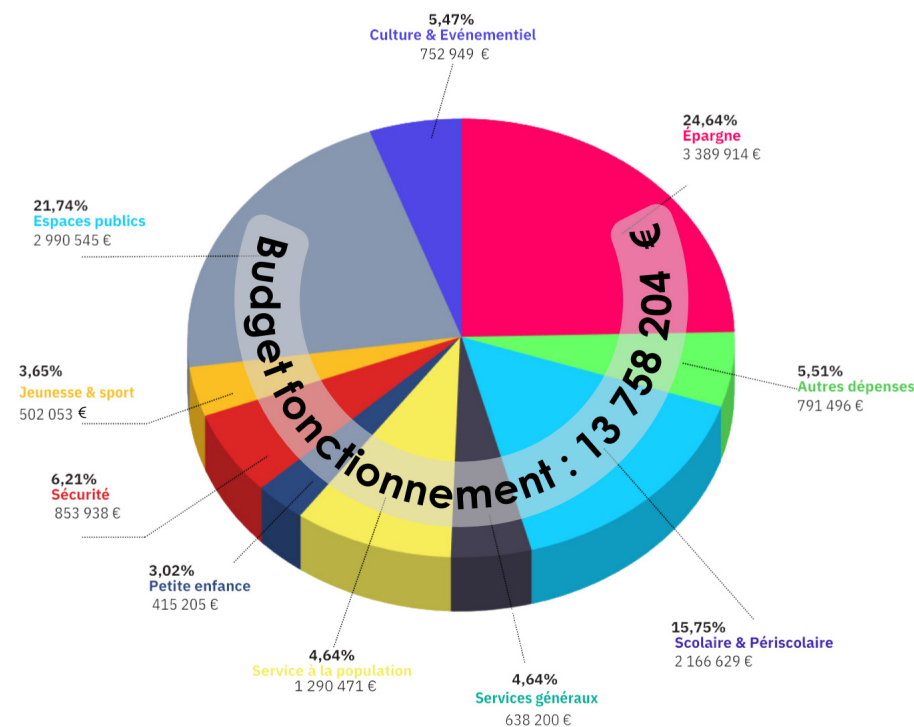
Budget prévisionnel de fonctionnement : 13 758 204€

Les recettes de fonctionnement prévisionnelles pour 2025 sont estimées à 10 465 440 €, complétées par une reprise anticipée partielle du résultat de l'année précédente à hauteur de 3 292 764 €.

Les recettes fiscales représentent 53,44% des recettes de fonctionnement, sans augmentation des taux de la taxe foncière (les principales sources de revenus incluent les impôts locaux, les subventions et les dotations).

Les dépenses de fonctionnement incluent :

- Charges à caractère général : 3 160 000 €, en baisse de 110 000 € par rapport à 2024, principalement en raison de la diminution des coûts de l'électricité et des carburants.
- Charges de personnel et frais assimilés : 6 200 000 €, impactées par les difficultés de recrutement sur certains métiers en tension.
- Autres charges de gestion courante : 863 000 €, incluant la subvention au CCAS et le soutien au tissu associatif.
- Charges financières : 71 945 € pour le remboursement des intérêts et 469 556 € pour l'amortissement du capital des emprunts.



Budget prévisionnel d'investissement : 6 561 851€

La Ville a décidé de maintenir un niveau élevé et ambitieux d'investissement pour assurer la mise en œuvre du programme de la mandature 2020-2026. Parmi les projets financés en 2025, on trouve entre autres :

- Restauration de l'église Saint Nicolas : 1 850 000 €
- Déconstruction et reconstruction du groupe scolaire Paradis (programme pluriannuel d'investissement) : 1 501 000 €
- Réalisation d'un skate-park : 180 000 €
- Modernisation des panneaux lumineux : 130 000 €
- Création d'une structure ludique pour les adolescents : 50 000 €
- Installation de bornes numériques : 25 000 €
- Troisième phase des études d'aménagement de l'espace naturel aux Aulnes : 20 000 €
- Systèmes de connexion des ascenseurs et des alarmes : 14 000 €

LE MOT DE L'ÉLU



Christophe Demessine
Adjoint au Maire délégué aux Finances et au Numérique

"Malgré un contexte national incertain, la Ville de Meulan-en-Yvelines maintient le cap avec un budget primitif ambitieux pour 2025, visant à améliorer le cadre de vie, rénover le patrimoine et développer les services publics. Les choix budgétaires reflètent une gestion prudente et proactive, assurant la soutenabilité des investissements sans recourir à l'emprunt.

Face à ces défis et à la hausse des taux d'intérêts, la Ville a choisi de ne pas recourir à l'emprunt cette année, préférant recourir à d'autres solutions en venant ponctionner son résultat pour financer ses projets. Depuis 2014, les économies réalisées sur la gestion quotidienne ont permis une amélioration notable des finances de la Ville, lui permettant de faire face aux crises conjoncturelles, notamment la crise sanitaire et l'inflation des coûts de l'énergie. Cette stratégie va permettre à l'équipe municipale de boucler les grands investissements dans lesquels elle s'était engagée et ainsi tenir toutes ses promesses."

Collecte des encombrants : qu'est-ce qui a changé ?

Depuis le 1^{er} octobre 2024, la collecte des déchets a évolué sur tout le territoire de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise afin d'harmoniser les services de collecte tout en optimisant leur coût pour les usagers.

Pourquoi mon mode de collecte a-t-il changé ?

La loi NOTRe du 7 août 2015 oblige les collectivités à harmoniser leur taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dans les 10 ans suivant leur création. Cette anticipation est cruciale car 30 taux de TEOM différents existaient sur le territoire, souvent en décalage avec le service rendu. Ces disparités proviennent des 6 intercommunalités qui ont formé la Communauté Urbaine en 2016. Quatre niveaux de service ont été proposés par les élus de GPS&O réunis en groupe de travail et validés par un vote du Conseil communautaire le 12 octobre 2023, chacun correspondant à un taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) adapté. Lors d'un sondage réalisé au printemps 2023, 76% des Meulanais ont choisi l'option 1 : « un service socle avec une TEOM plus faible comprenant la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables en porte-à-porte, du verre en PAV, la mise à disposition ponctuelle de broyeurs et bennes pour les déchets verts, et l'accès aux 12 déchèteries pour les encombrants. »

Quelle est la conséquence sur ma fiscalité ?

Bonne nouvelle : ce changement a permis une baisse de 2 points de la TEOM, réduisant ainsi la contribution des foyers meulanais à la collecte et au traitement des déchets (le budget annexe déchets de GPS&O reste toutefois déficitaire de 8 millions d'euros chaque année).

Pourquoi apporter mes encombrants en déchetterie ?

Le dépôt des encombrants en déchetterie permet une gestion plus responsable des déchets. En effet, 85% des objets collectés peuvent être valorisés (et 15% enfouis) contre seulement 15% lorsqu'ils sont ramassés en porte-à-porte (85% d'enfouissement). Ce geste contribue à la préservation de l'environnement et à la réduction des coûts de traitement des déchets. Les habitants de Meulan-en-Yvelines ont accès aux 12 déchèteries que compte le territoire de GPS&O.

Pour toutes informations concernant vos déchets :
contactez le 01 30 33 90 00,
du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Existe-il une solution alternative au déplacement en déchetterie ?

Certains déchets ne pouvaient déjà pas être pris en charge dans la collecte des encombrants (gravats, pneus, déchets toxiques, électroménager etc...). Toutefois, avant de jeter, pensez aux solutions de réemploi et de seconde vie.

Lors de l'achat de meubles ou d'électroménagers, une éco-participation est incluse dans le prix, obligeant les enseignes à reprendre votre ancien matériel.

Bon à savoir : pour les petits équipements (inférieur à 25 cm), vous pouvez déposer votre appareil chez tout vendeur ayant une surface de vente d'au moins 400 m² même si vous n'avez pas effectué votre achat chez lui ! En effet, le vendeur a l'obligation de reprendre votre appareil gratuitement et sans obligation d'achat d'un nouvel appareil. De même, les piles et accumulateurs (batteries) doivent être repris gratuitement et sans obligation d'achat dans les magasins qui les vendent.

Trois ressourceries, soutenues par la Communauté Urbaine, vous permettent de déposer les objets dont vous ne vous servez plus. Réparés puis réutilisés ou revendus, ils auront droit à une seconde vie :



EMMAÛS, route de Sandrancourt
78520 Follainville-Dennemont - 01 30 92 05 31
APTI'PRIX, 26, impasse des Closeaux
78200 Mantes-la-Jolie - 01 30 94 66 52
LA GERBE, 13-15, rue des Fontenelles
78920 Ecquevilly - 01 34 75 56 15

Et si je suis une personne âgée ou handicapée, isolée et non véhiculée ?

Dans ces cas exceptionnels, la Mairie peut vous accompagner pour trouver une solution ponctuelle.



L'autopartage : une alternative pratique et flexible !

Les services d'autopartage « Getaround » permettent de louer un véhicule en libre-service, directement depuis son emplacement dédié. Une fois votre trajet terminé, il vous suffit de le ramener au même endroit. Sans agence, la réservation se fait en quelques instants y compris à la dernière minute. Ce dispositif est accessible dans 15 communes du territoire : Achères, Andrésy, Aubergenville, Carrières-sous-Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Les Mureaux, Limay, Mantes-la-Ville, Mézières-sur-Seine, Orgeval, Poissy, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Vernouillet et Meulan-en-Yvelines, place de l'Aubette. Pourquoi choisir l'autopartage ?

- Optimiser son budget : Ce mode de déplacement offre toute la flexibilité d'une voiture sans les contraintes liées à son achat, son entretien ou son stationnement.
- Réduire son empreinte carbone : En diminuant l'usage de la voiture individuelle, on limite les émissions de CO₂ et l'encombrement des voiries. Selon l'Ademe (Agence de la transition écologique), une seule voiture en autopartage peut remplacer jusqu'à 8 véhicules personnels

et libérer plusieurs places de stationnement.

- Découvrir d'autres modes de transport : Les adeptes de l'autopartage se tournent davantage vers des solutions alternatives +20% de vélo, +27% de marche à pied et +9% de transports en commun.

Comment ça marche ?

Des voitures accessibles 24h/24, réservées à l'heure ou à la journée selon vos besoins. Accessibles aux titulaires du permis B avec au moins deux ans de permis, il est nécessaire de télécharger l'application Getaround Connect sur l'App Store ou Google Play



+ d'infos : site internet de la ville

Des arrêtés pour préserver la propreté des espaces publics

Dans un souci de salubrité et d'hygiène des espaces publics, la Ville a pris des arrêtés municipaux visant à interdire la présence des chiens sur les pelouses du bord de Seine. Cette mesure s'inscrit dans une volonté de garantir des lieux de promenade agréables et propres pour tous, en particulier dans les espaces verts, parcs et jardins ainsi que dans les aires de jeux destinées aux enfants. Par ailleurs, il est rappelé que l'accès des chiens est strictement interdit dans les jardins du Domaine Berson afin de garantir la préservation de ce cadre exceptionnel. Sur les bords de Seine, les propriétaires de chiens sont invités à respecter cet arrêté et à utiliser les cheminements piétonniers pour la promenade de leurs animaux, tout en veillant à ramasser systématiquement leurs déjections. Toute infraction constatée sera poursuivie conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Préservation du patrimoine

L'église Saint-Nicolas, bâtie au XII^{ème} siècle, a connu de nombreuses modifications de son architecture. Aujourd'hui, classée en tant que monument historique, elle continue de connaître ses lots de chantier, mais cette fois-ci pour la préserver. Une greffe de murs s'étant décollée, un contrefort a été installé pour la stabiliser grâce au savoir-faire des services techniques de la Ville. Ce mur étant classé, certaines précautions ont été prises. Aucune matière rugueuse ne doit être en contact direct avec la pierre. C'est pourquoi des coussins de ciment prompt ont été disposés entre le bois du contrefort et la façade.



Adoptez le compostage!

GPS&O poursuit son engagement écologique en organisant des distributions de kits de compostage individuel à un tarif préférentiel. En complément de la remise de votre kit de compostage, vous bénéficierez d'une initiation au compostage de 45 min et d'un guide des bonnes pratiques !

Prochaines dates :

15 mars : Vernouillet

29 mars : Triel-sur-Seine

5 avril : Hardricourt

Pour toutes questions liées au compostage : compostage@gpseo.fr

N° Infos déchets :

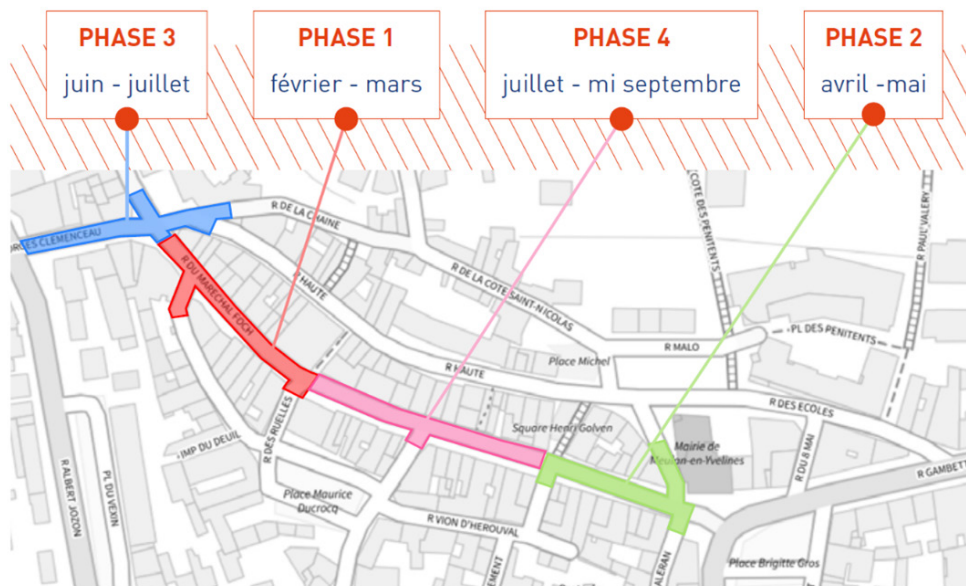
01 30 33 90 00, lundi > vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour réserver son composteur :



1^{ère} phase des travaux de la rue du Maréchal Foch

Après une période de travaux préparatoires moins visibles, ça y est, la rénovation de la rue du Maréchal Foch prend forme ! Voici le phasage des 4 zones, avec pour chacune des déviations mises en place. Retrouvez toutes les infos sur le site www.ville-meulan.fr.



Villes & villages où il fait bon vivre

Pour la deuxième année consécutive, Meulan-en-Yvelines se hisse à la **deuxième place** du classement des villes des Yvelines comptant entre 5 000 et 10 000 habitants **où il fait bon vivre** !

Établi chaque année, ce classement repose sur de nombreux critères comme la sécurité, la présence d'espaces verts ainsi que la richesse de la vie culturelle et associative. Sur tous ces aspects, la ville se distingue brillamment ! Son cadre de vie exceptionnel allie harmonieusement dynamisme urbain et esprit rural.

Inscriptions scolaire 2025-2026

Votre enfant est né en 2022 ou 2019 ?

Un grand moment l'attend : la rentrée scolaire 2025-2026 en maternelle ou CP !

Attention, l'inscription dans ces classes n'est pas automatique. Vous devrez impérativement vous rendre en Mairie avec les documents nécessaires. Pensez aussi à télécharger et remplir la fiche d'inscription, disponible sur le site de la ville ou ICI :

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la ville dans la rubrique :

[Accueil](#) > [Votre mairie](#) > [Vos démarches](#) > [Enfance](#) > [Inscription scolaire 2025 - 2026](#)



Un skatepark conçu avec et pour les jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes a rencontré le prestataire du futur skatepark de la Ville, qui sera implanté en face de la piscine. L'objectif ? Découvrir les caractéristiques du projet et proposer des idées pour enrichir l'aménagement. Prévu sur 330m², le skatepark offrira des modules adaptés à tous les niveaux. Les travaux débuteront en septembre 2025. Plusieurs aspects ont été discutés, notamment la sécurisation de l'espace, la végétalisation, l'installation de mobilier urbain... Les jeunes ont ainsi pu exprimer leurs attentes et plusieurs suggestions seront prises en compte afin de créer un skatepark moderne, sécurisé et convivial. Prochaine étape, la concertation avec les pratiquants qui se sont manifestés auprès de la Mairie.

Bus Job Insertion & social

Le Bus Insertion est de retour ! Depuis le début de l'année, le bus de l'Insertion et du Social s'installe régulièrement, le temps d'une journée, sur le parking de l'Aubette (place du marché), permettant à plusieurs Meulanais de profiter de ses services. Il s'agit d'un service itinérant d'aide à l'emploi et au recrutement mais aussi d'aide aux problématiques sociales. **Alors rendez-vous les mardis suivants de 10h à 17h : 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin et 15 juillet, sur le parking de l'Aubette (place du marché).**



Sécurité : des chiffres encourageants

Lors du CLSPD de novembre 2024, les forces de l'ordre (Polices nationale et municipale) ont présenté les chiffres en matière de sécurité. Ils témoignent notamment que les moyens humains et financiers conséquents déployés par l'équipe municipale portent leurs fruits. Bien sûr, il faudrait toujours rajouter des caméras, bien sûr il faudrait avoir des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et des Policiers municipaux 24/24 et 7/7 et dans toutes les rues en permanence mais le réseau de vidéoprotection actuel, la formation et l'implication des agents, la bonne coordination avec les services de l'Etat et la mobilisation des éducateurs de quartier permettent des résultats positifs sur le quotidien des Meulanais. Les agents de Police municipale procèdent également à des patrouilles en soirée et le week-end de manière aléatoire.

Voici quelques exemples en chiffres :

| | 2022 | 2023 | 2024 (de janv à sept.) |
|---------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| ATTEINTES AUX BIENS | 176 (dont 13,64% élucidés) | 163 (dont 11,66% élucidés) | 121 (dont 22.31% élucidés) |
| CAMBRIOLAGES | 31 | 33 | 9 |
| INTERPELLATIONS PM | 40 | 27 | 15 |
| RÉQUISITIONS JUDICIAIRES | 52 (dont 37 concluantes) | 50 (dont 40 concluantes) | 67 (dont 53 concluantes) |

Les non concluantes sont majoritairement celles hors champs des caméras

Opérations de contrôle des poids-lourds

Depuis la mise en place des panneaux d'interdiction de circulation des poids-lourds de transit de plus de 7,5 tonnes sur le territoire, en application des arrêtés municipaux pris par les Maires de Meulan-en-Yvelines et Les Mureaux, sur les mois de décembre 2024 et janvier 2025, pour une heure de contrôle de la Police municipale, dans le sens Cergy vers Les Mureaux sur la D28 à l'entrée de Meulan, 53 poids-lourds font demi-tour en moyenne.



Le Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) : Un outil clé pour l'entretien et la valorisation des immeubles

Depuis peu, une nouvelle obligation est venue renforcer la gestion et l'entretien des copropriétés : la réalisation d'un Plan Pluriannuel de Travaux (PPT). Le PPT est bien plus qu'une simple obligation légale : il représente une opportunité de valoriser son bien et d'assurer sa pérennité. Avec les dispositifs d'aide en place, c'est le moment idéal pour se lancer !

Une nouvelle obligation pour une meilleure gestion des immeubles : Depuis janvier 2025, les copropriétés de plus de 15 ans ont l'obligation d'établir un PPT. Ce diagnostic, élaboré par un professionnel, permet d'identifier les travaux à prévoir sur une période de 10 ans afin de préserver le bâtiment et d'assurer la sécurité et le confort des occupants.

La ville de Meulan-en-Yvelines s'engage à vous aider !

De 2024 à 2027, l'OPAH-RU (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) du centre-ville de Meulan-en-Yvelines a pour objectif d'accompagner les différents propriétaires souhaitant engager des travaux afin d'améliorer l'état de leurs logements.

- Un accompagnement gratuit dans vos démarches administratives (obtenir des financements et faire votre déclaration à la Mairie).
- Une expertise gratuite de votre logement pour révéler son potentiel.
- Des aides conséquentes !

Avec l'OPAH-RU, rénover c'est simple

Pourquoi réaliser un PPT ?

Le PPT est un véritable outil de gestion patrimoniale. Il permet d'anticiper les travaux à venir, d'éviter les interventions d'urgence souvent coûteuses et de répartir les dépenses dans le temps. Associé au Diagnostic de performance énergétique (DPE), il offre une vision globale des problématiques liées à l'immeuble, qu'il s'agisse de l'isolation, des équipements collectifs ou encore des façades et toitures. Cette approche permet d'optimiser les investissements et d'améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Une opportunité avec l'OPAH-RU en cours à Meulan

Bonne nouvelle pour les propriétaires du centre-ville ! Une OPAH-RU est actuellement en cours. Ce dispositif permet d'obtenir des conseils techniques et des aides financières pour la réalisation de travaux d'amélioration. Ainsi, les copropriétés concernées peuvent bénéficier d'un accompagnement pour la mise en place de leur PPT et pour le financement des travaux identifiés, notamment en matière de rénovation énergétique.

Pour vous faire accompagner dans votre projet, n'attendez pas !

Venez en permanence chaque deuxième jeudi du mois en mairie de 14h à 17h

Pour prendre rendez-vous : 06 20 47 94 89 ou opahmeulan@solih.fr

Nouveaux locaux pour le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance a déménagé ! Désormais il vous accueille au rez-de-chaussée de la Maison de la Petite Enfance. Avec des locaux toujours plus colorés et attractifs, les tout-petits et leurs assistantes maternelles pourront profiter d'un cadre chaleureux et adapté à l'éveil des enfants. Ce nouvel espace a été aménagé pour favoriser les rencontres, les échanges et les moments de découverte dans un environnement confortable et sécurisé.

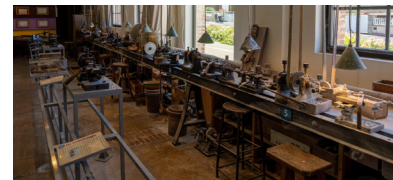


Les événements à venir du CCAS

Musée de la Nacre – Méru (date et horaires communiqués au moment de l'inscription)

Dans une ancienne usine du 19ème siècle, venez découvrir les secrets du travail des matières semi-précieuses permettant la fabrication d'un bouton de nacre. Restauration sur place.

Dates d'inscription auprès du CCAS : du 19 au 26 mars 2025




La newsletter de la Ville !

Pour ne rien manquer de l'actualité locale, inscrivez-vous à la newsletter du site Internet de la Ville. Travaux, actus, événements, démarches..., chaque mois, recevez directement dans votre boîte mail les dernières informations et les sorties du moment !

Comment s'inscrire ?




Rendez-vous dès maintenant sur www.ville-meulan.fr et laissez-vous guider.



Mairie - 10 place Brigitte-Gros - Tél. 01 30 90 41 41

Inscription à la newsletter

Votre ville Votre mairie Vos loisirs Vous êtes



Vous ne recevez pas le Mag chez vous ?

Faites-le nous savoir !

Aidez-nous à améliorer sa distribution en nous envoyant un mail à communication@ville-meulan.fr en précisant votre nom et votre adresse ou bien par téléphone au 01 30 90 41 41 aux heures d'ouverture de la mairie.



Fête de la musique : prenez le micro et enflammez la Ville !

Cette année, la fête de la musique prend une nouvelle tournure et c'est **VOUS qui en serez les stars !**

Nous avons décidé de mettre en lumière les talents d'ici et d'ailleurs en vous offrant une **scène ouverte** en première partie de soirée ! Groupes, chanteurs, musiciens amateurs ou confirmés, c'est l'occasion rêvée de partager votre passion avec le public et de faire vibrer la ville aux sons de vos compositions ou reprises préférées !

Peu importe votre style ou votre expérience, la scène vous attend.

Retrouvez toutes les informations et modalités d'inscription :



Connaissez-vous la coulée verte ?

Connaissez-vous la coulée verte qui traverse notre commune ? La fréquentez-vous ? Quel usage en faites-vous ? Scannez ce QR code et répondez au mini questionnaire afin de partager vos idées sur ce lieu :



JALMALV

En partenariat avec l'espace éthique du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan Les Mureaux, le Groupe d'Animation et de Réflexion Ethique et l'association LIEN.

Conférence-débat

Place des familles dans l'accompagnement des patients : droits et devoirs

Par le Docteur Jean-Marie Gomas - Médecin, gériatre et palliatologue, l'un des fondateurs du mouvement des soins palliatifs et ancien responsable d'une unité douleurs chroniques à Paris

Jeudi 20 mars 2025 - 19h45 - Salle des spectacles du CHIMM (sur le site de Bècheville)

1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux

Accueil à partir de 19h autour d'une collation

Inscription si possible avant le 10 mars

à secretariat.emma.chimm@ght-yvelinesnord.fr

Informations : 07 69 55 95 90

CLC

Concert gratuit du CLC

Un voyage dynamique à travers les styles et les époques avec les professeurs du CLC.

Vendredi 21 mars 2025 - 18h - Bergerie de la Ferme du Paradis

Entrée libre - sans réservation

Informations : 06 08 87 76 58 - clc.meulan@gmail.com

GVM

L'Association Gymnastique Volontaire Meulanaise a obtenu le label "Qualité Club Sport Santé", une reconnaissance prestigieuse qui valorise son engagement en faveur du bien-être et de la santé de ses adhérents délivré par la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV).

Informations :

Blog : <http://gvmeulan78.canalblog.com>

E mail : gvmeulan@hotmail.fr

Facebook : Gymnastique

Volontaire de Meulan GVM -

Instagram

Contacts : Rita :

06.80.73.86.77



Clic Triel

Exposition photos à la bibliothèque - Domaine Berson :

- Du jeudi 13 février au 21 avril – Exposants : Yves Abel, Alain Mévellec, Patrick Hallynck et Jean Michel Alix

- Du jeudi 21 avril au jeudi 10 juillet – Exposants : Cécile Cadic, Pascale de Feraudy, Denis Caruhel et Pierre Jamond

VIDE-GRENIERS

DU PARADIS

rue de la Ferme du Paradis

DIMANCHE
1 JUIN 2025
8H/18H

RESTAURATION SUR PLACE
STRUCTURE GONFLABLE

BULLETIN D'INSCRIPTION • JUSQU'AU 10 MAI 2025

Bulletin d'inscription à déposer en Mairie ou par courrier (10, place Brigitte Gros) accompagné du paiement et des pièces justificatives obligatoires demandées ci-dessous

VOUS ÊTES :

Particulier : Atteste sur l'honneur ne pas être professionnel de la brocante et ne pas avoir participé cette année à plus de deux manifestations de ce type. Les objets présentés sont des objets personnels usagés.

Revendeur professionnel non sédentaire **Revendeur professionnel sédentaire**

Habitant de la rue de la Ferme

Dans la mesure du possible, le service animation veillera à placer les habitants de la rue de la Ferme devant leur domicile. Toutefois, l'organisation du vide-greniers impliquant une répartition équilibrée des stands, le service ne pourra garantir un emplacement précis pour chaque exposant.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

À renseigner obligatoirement pour pouvoir vous attribuer une place.

N° d'immatriculation du véhicule :

Téléphone : E-mail :



Je réserve mètres linéaires / Montant à régler : Espèces - Chèque (Rayez la mention inutile)

Tarifs du mètre linéaire : Meulanais 7 € / extérieurs 11 € / professionnels 15 €

DOCUMENTS À JOINDRE

- copie de la carte d'identité ;
- chèque à l'ordre de Régie recettes droits communaux ;
- copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les Meulanais ;
- copie récente du registre du commerce ou des métiers pour les professionnels.

Des bornes seront à la disposition des exposants pour leurs inventaris. Aucun objet ne devra être laissé sur place.

PLUS D'INFOS au 01 30 90 41 41 • evenementiel@ville-meulan.fr

www.ville-meulan.fr

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Signature :
(pour les mineurs, signature des parents)

Je certifie avoir pris connaissance des conditions de participation.

CONCOURS

BALCONS & JARDINS

Fleuris

INSCRIPTION

du 1^{er} avril au 31 mai 2025

BULLETIN

D'INSCRIPTION

Catégorie : jardin balcon

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : mail :

mail :

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Le non-respect de ces conditions entraînera la nullité de la participation.

Mairie • 10 place Brigitte Gros • 78250 Meulan-en-Yvelines • 01 30 90 41 41 • guichet-unique@ville-meulan.fr

Coupon à déposer ou à envoyer en mairie



Couverture - Recherche de fuites

Recherche de fuites
Couverture
Entretien / Démoussage
Devis Gratuit

**COUVERTURE
ET
RÉPARATION
DE FUITE**

TÉL : 09 72 93 56 23 / 06 33 54 24 42

www.1001-fuites.fr
78250 Meulan

La Carlina

RESTAURANT - PIZZERIA

01 34 74 44 05 - www.restaurant-lacarlina.fr



8 Quai Albert Joly
78250 Meulan-en-Yvelines

Rejoignez-nous
Restaurant La Carlina

DÉPÔT - VENTE Neuf & Occasion TROC DE FRANCE



Depuis 39 ans avec vous
Pour troquer vos trucs sans tracas

Ouvert de 9h30 à 12h et de 14h à 19h le mardi, jeudi, vendredi, samedi.
De 10 à 13h et de 14h30 à 18h30 le dimanche.
Fermé au public le lundi et le mercredi.

39, avenue des Aulnes - 78250 Meulan en Yvelines

Tél. 01 34 74 67 20

www.trocdefrance.fr

VOUS SOUHAITEZ VOUS AUSSI
RÉSERVER UN ESPACE PUBLICITAIRE
DANS LE(S) PROCHAIN(S) MAGAZINE(S)
DE MEULAN-EN-YVELINES ?
CONTACTEZ-NOUS...

Chef de Publicité Territorial :

A. Doucouré au 07 49 05 41 43



AGENCE DE COMMUNICATION AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES ET DES OFFICES DE TOURISME
13 route de Rouen - 14130 Pont l'Évêque
Tél. 02 19 00 14 14 - Email : info@mairieinfo.fr

www.mairieinfo.fr

RÉSIDENCE RAYMONDE MEULAN-EN-YVELINES



RÉSIDENCE LIVRÉE



**Une réalisation de qualité signée
SEDELKA, issue de la reconversion
d'une ancienne friche industrielle**



Une résidence intimiste parfaitement
intégrée dans son environnement et
dans la **continuité du centre-ville**.



40 appartements **du 1 au 5 pièces avec
espaces extérieurs** et aux performances
énergétiques et acoustiques accrues.



Un jardin paysager aménagé mis
à disposition pour le bien-être des
habitants.

**SEDELKA, une référence
de la promotion immobilière**

Fort de son expérience, SEDELKA met son savoir-faire et sa connaissance parfaite
du marché au service de réalisations architecturales de qualité.



sedelka.fr

01 87 76 05 03

Prix d'un appel local

NOS CLIENTS PARLENT DE NOUS!

★★★★ 4,5/5



NOTE CERTIFIÉE
D'un appel local
SEDELKA

© SAS SEDELKA Ile-de-France au capital de 3 000 000 € - RCS PARIS 484 581 533 - APE 4110 A - N° TVA intracommunautaire FR 82 484 581 533. Illustration donnée
à titre indicatif, non contractuelle. Illustrations 3D à la libre interprétation de la société d'imagerie 3D : ACP Architecture. Conception : AGENE JFKA - 01/2025

**50 ANS
DE PASSION**

CCAS : Cours de gym douce

les jeudis



Concert du nouvel an

12 janvier



**Rencontre intergénérationnelle
Espace jeunes x Résidence Espace
& Vie**

20 janvier



Spectacle : On danse encore !

26 janvier



Histoire d'art : Léonard de Vinci

30 janvier



**Cérémonie d'accueil des nouveaux
arrivants**

1^{er} février



**CCAS : Sortie surprise - Musée de
la Batellerie**

4 février



**Petit déjeuner de chantier de la
rue du Maréchal Foch avec les
commerçants**

12 février



**Espace jeunes : Sortie rugby
Racing 92**

15 février



Conseil municipal

Question posée lors de la séance du 12 février 2025

Groupe Unis Pour Notre Ville :

« Madame le Maire, les événements municipaux renforcent le lien social et la cohésion. À Meulan, des rendez-vous comme l'accueil des nouveaux arrivants ou le traditionnel repas des seniors devraient favoriser le partage et l'inclusion. Pourtant, les élus de la minorité en sont systématiquement exclus. Pourquoi ces moments de rassemblement ne sont-ils pas ouverts à tous, sans distinction, comme cela se pratique dans d'autres communes ? »

Madame le Maire répond qu'elle va éviter pour commencer de faire des comparaisons avec d'autres communes, car chacune a son propre programme événementiel et sa propre organisation, et s'en tenir précisément aux deux manifestations citées. Concernant l'accueil des nouveaux arrivants, elle indique qu'aucun Conseiller municipal, de la majorité comme de la minorité, ne participe, seuls le Maire et une partie des Adjointes sont présents. Concernant le repas des seniors, elle rappelle le choix qui a été fait dès 2014 : le Maire, les Adjointes et quelques Conseillers municipaux assurent, de la mise en place à 10h du matin au rangement à 19h, deux dimanches en décembre, le service, ils ne déjeunent pas avec les seniors puisqu'ils les servent toute la journée. Elle rappelle également, notamment aux deux élus du groupe UPNV

colistiers de Guy Poirier aux élections municipales de 2014, l'organisation qui préexistait : tous les élus étaient invités à déjeuner accompagnés de leurs conjoints, donc potentiellement 58 personnes, et le service était assuré par des agents communaux rémunérés doublement. Elle explique qu'au-delà du choix politique, la nouvelle Municipalité a tenu compte des finances de la commune et respecté les contribuables meulanais qui ont été mis à contribution pour résorber le déficit structurel trouvé en 2014. De la même manière, elle précise que dès son arrivée à la tête de la commune, elle a supprimé la cérémonie des vœux, comme les repas organisés avant la séance du Conseil municipal réservés aux seuls élus de la majorité !

Carnet

Elle est née

Delia JUMIR

Ils nous ont quittés

Raymond HAUTEVILLE

Jean FRANCOIS

Ils se sont mariés

Kimberley SORIN et

Zakaria SETTAL

Il a fêté ses 100 ans

Guy BERTHAULT

Prochain Conseil municipal

Mercredi 30 avril à 20h30

Salle du Conseil municipal

Prochain Conseil

communautaire

Jeudi 10 avril à 18h

Aubergenville,

Théâtre de La Nacelle

Prochaines permanences

Maire et Adjointes

15 mars, 12 avril et 17 mai de

10h à 12h

à l'Espace Paradis

rue de la Ferme du Paradis

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines

(Divers Droite – majorité – 22 élus)

Sans aucune concertation avec les élus locaux et sans passer par l'examen du parlement, le gouvernement impose par décret aux collectivités locales une augmentation de 12% en quatre ans de leurs cotisations employeur à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales qui inclut également les agents hospitaliers). Le taux fixé jusqu'à présent à 31,65% atteindra 43,65% au 1^{er} janvier 2028. Pour Meulan, cela représentera alors près de 82 000 € de dépenses supplémentaires à effectif constant. Encore une fois, ce sont les collectivités qui paient la mauvaise gestion de cette caisse, déficitaire, par l'Etat. Un scandale de plus.

Unis Pour Notre Ville

(Divers Gauche – minorité – 5 élus)

Les tribunes et éditoriaux de notre maire se succèdent et se ressemblent, reflétant une préoccupation constante pour la politique nationale au détriment des enjeux locaux.

Pendant que l'équipe municipale s'affaire à jouer aux stratégies politiques, Meulan semble reléguée au second plan.

Où sont les projets concrets pour améliorer notre quotidien ?

Il est temps que la municipalité recentre son engagement sur les préoccupations des Meulanais plutôt que sur des ambitions partisanes éloignées de notre réalité.

Suivez-nous sur facebook.com/MeulanUnisPourNotreVille
Mail contact@upnv.fr

Retrouver Meulan

(RN – minorité – 2 élus)

N'en déplaise à certains qui voient leurs projets suspendus, il est de la responsabilité de nos élus d'honorer leur engagement à savoir protéger les français contre un budget toxique qui aurait impacté leur pouvoir d'achat et leurs emplois.

Nous constatons par ailleurs que les élus de la GPS&O ont voté à 85% des suffrages exprimés cette même opposition au PLF.

La fin du ramassage des encombrants dans notre commune est une diminution supplémentaire de nos services publics qui aura un impact écologique connaissant l'incivilité de certains individus. A t-on également pensé aux personnes âgées ou isolées ?

24 09 G2L-Espace et Vie. RCS Angers 488 885 773

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS



LOGEMENTS
CONFORTABLES
ET ÉQUIPÉS

SERVICES
ADAPTÉS À VOS
BESOINS

VIE SOCIALE
RICHE ET
ACTIVE

Résidence Services Seniors
Espace et Vie
15 rue Gambetta
78250 MEULAN-EN-YVELINES

plus d'informations
au **01 89 43 20 06**
ou sur **ESPACEETVIE.FR/MEULAN**

&
Espace
et Vie



**JUSQU'A 75%
REMBOURSER
PAR L'ETAT**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



QUALIBAT
TRAITEUR EN ÎDF

06 75 03 44 05
 facadier78@gmail.com
 www.forcilia-ravalement.fr

RAVALEMENT FAÇADES (PROJETÉE, BARDAGES, etc...) ISOLATION PAR L'EXTERIEUR BRIQUE DE PAREMENT LOCATION ECHAFAUDAGE

27, Chemin de la Marèche - 78250 TESSANCOURT sur AUBETTE
 Siret : RCS Versailles 802 044 677 00028



INDOCHINE
SPÉCIALITÉ ASIATIQUE

Pho Val de Seine

Ouvert du lundi au samedi

01 39 71 18 58
01 39 71 04 73
C.CIAL DU VAL DE SEINE
RUE DE LA GROSSE PIERRE
78540 VERNOUILLET

Commandez en ligne sur
www.indochine78.fr



Commandez en ligne sur
www.phovaldeseine.fr



MDH PROMOTION,
réalise une résidence à Meulan-en-Yvelines



4 à 14 av. des Aulnes

APPARTEMENTS du 2 au 5 pièces⁽¹⁾

27 APPARTEMENTS
éligibles BRS

BRS
BAIL RÉEL
SOLIDAIRE

TVA
RÉDUITE
5,5%

18 APPARTEMENTS
en accession classique





LIVRAISON FIN 2025



Membre fondateur
Les Promoteurs
du Grand Paris



RENSEIGNEMENTS
& VENTE

01 86 95 26 36

mdh-promotion.com

* Dispositif soumis à conditions de ressources. (1) Dans la limite des stocks disponibles. INFINIMENT PLUS - Décembre 2024.



CHASSE AUX ŒUFS
19 avril 2025
10h - Ferme du Paradis



SOIRÉE DJ (ADOS)
19 avril 2025
18h - Caves Berson



COMMÉMORATION
8 mai 2025
12h - Cimetière municipal



TOUS EN FORME
18 mai 2025
14h - Ecole Paradis



LA FÊTE DES VOISINS
30 mai 2025
Toute la ville



VIDE-GRENIERS
1^{er} juin 2025
Rue de la Ferme du Paradis



MARCHÉ DE PRODUCTEURS
24 mai 2025
Centre-ville



FÊTE DE LA MUSIQUE
21 juin 2025
18h - Place Ducrocq

Horaires Mairie

Lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mardi de 8h30 à 12h30
Mercredi de 8h30 à 17h
Samedi de 8h30 à 12h30

Permanences

OPAH RU
sur rendez-vous
2^{ème} jeudi du mois 13h30 - 17h30
Mairie - 01 30 90 41 41

Avocat

uniquement sur rendez-vous
1^{er} jeudi du mois 17h - 19h45
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Écrivain public

uniquement sur rendez-vous
lundi 9h-12h 13h30 - 17h30
Espace Paradis
mercredi 13h30-17h30
Mairie - 01 30 90 41 41

Information juridique

sans rendez-vous
lundi 9h-12h
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Mission locale

sans rendez-vous
1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 14h -17h
pour les 16 - 25 ans
Espace Paradis - 01 30 91 21 50

Droit des femmes et des familles

sans rendez-vous
lundi 9h-12h30
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Police municipale

lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h-14h
mercredi : 12h-16h30
7 rue des Écoles - 01 30 90 41 41
police-accueil@ville-meulan.fr

À l'écoute des Meulanais

Le Maire et les Adjointes vous reçoivent en Mairie tous les jours sur rendez-vous (cabinetdumaire@ville-meulan.fr) et sans rendez-vous à l'Espace Paradis de 10h à 12h un samedi par mois.

Save the date

LES 11 ET 12
OCTOBRE 2025
**Le Festival des
Fromages fêtera
ses 30 ans**

